

Les tribunes du mois de juin 2021

La Madeleine que nous aimons

IRRESPONSABILITÉ COUPABLE

Dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur dans la lutte contre la Covid- 19, les conseils des collectivités locales se réunissent exceptionnellement au tiers de leurs membres pour éviter tout rassemblement préjudiciable à la santé de ces derniers. C'est sous cette forme que le dernier conseil municipal du mois d'avril était naturellement appelé à se réunir. Le respect des mesures sanitaires ne semble malheureusement pas être le propre de chacun puisque les élus d'opposition sont venus siéger au grand complet. En se comportant ainsi, ces derniers montrent une nouvelle fois leur irresponsabilité coupable.

FLAGRANT DÉLIT DE CONTRADICTION

Toujours lors du dernier conseil municipal d'avril, les élus d'opposition ont déclaré soutenir dorénavant les projets immobiliers contribuant à la création de logements sociaux. Dont acte. En toute logique, comment peuvent-ils alors s'opposer aux projets "Sensorium" et "Balcons de la Deûle" qui comporteront chacun, rappelons-le, 30% de logements sociaux, en application du Plan Local de l'Habitat de la MEL. Voilà bien une nouvelle contradiction flagrante de la part de l'opposition.

LA LISTE NOIRE DE L'OPPOSITION

Dans la foulée du vote du budget, le conseil municipal du printemps est l'occasion de décliner ce dernier notamment via des délibérations de soutien au tissu associatif madeleinois. En toute transparence, il est opportun de faire le clair sur la liste noire de l'opposition. Cette dernière s'est ainsi refusée à voter les subventions allouées à : l'Office Central de la Coopération à l'Ecole du Nord (OCCE), l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique qui concerne les deux écoles privées madeleinoises, le Comité des Aînés, Fêtes et Animations (CAFA), les associations de scoutisme, le Centre de Culture et d'Animation (CCA), l'ACOLJQ - Centre Social Christian-Janssens, et l'association impliquée dans la petite enfance "La Volière". Les structures et les usagers concernés apprécieront...

TRANSITION ÉCOLOGIQUE CHEZ NOS COMMERCANTS ET ARTISANS

Dans le cadre de ses politiques en faveur de la transition écologique et du soutien au commerce et à l'artisanat de proximité, la Ville mettra prochainement en place des actions d'accompagnement pour animer et étendre le défi "Zéro déchet" aux commerçants et artisans madeleinois. Une nouvelle initiative déclenchée par la municipalité pour amener nos concitoyens à devenir des acteurs individuels impliqués directement et concrètement dans la transition écologique.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE CHEZ NOS ENFANTS

En inscrivant aux programmes des accueils périscolaires des activités comme le compostage collectif, la Ville souhaite développer, dès le plus jeune âge, une sensibilisation concrète à la transition écologique et au développement durable. Avec cette initiative, c'est aussi notre projet d' "Eco-Ecole" qui se dessine. "

BON VIVRE A LA MADELEINE"

L'association "Villes et villages où il fait bon vivre", qui entend promouvoir les territoires dont l'action est la plus équilibrée entre les différentes attentes des Français mais aussi valoriser les maires et les élus locaux qui se dévouent quotidiennement au service des autres, vient de publier son palmarès annuel. Ce classement est établi sur la base de 200 critères objectifs qui concernent la qualité de vie, la sécurité, les commerces et services, les transports, la santé, l'éducation mais aussi le taux de chômage, l'espérance de vie, la proximité des services publics et la couverture internet. Cette année, ce classement récompense La Madeleine en la plaçant au 378^{ème} rang national sur les 34 837 communes que compte la France et au 10^{ème} rang départemental. Ce label "Villes et villages où il fait bon vivre" vient ainsi saluer et récompenser une nouvelle fois l'engagement municipal en faveur du bien vivre à La Madeleine et du bien-être des habitants.

« La Madeleine que nous aimons »
Groupe des élus de la Majorité Municipale

Agir pour l'avenir

Un budget Municipal vise le double objectif de fixer des ambitions et d'allouer au mieux les moyens financiers de la Commune.

Le budget primitif 2021, soumis au dernier Conseil Municipal par le Maire, traduit les faiblesses de la gestion de La Madeleine, tout particulièrement sur trois points :

- Aucune proposition ambitieuse n'y est faite pour accompagner la sortie du COVID pour les familles, alors que 1,6M€ du Budget 2020 n'ont pas été dépensés en fonctionnement, ce qui permettrait, sans aucune fiscalité nouvelle, de proposer la gratuité des masques aux familles et aux enfants des écoles, la multiplication par trois du nombre de repas à 1€ à la cantine, ainsi que le doublement des séjours de jeunes cet été ;
- Les projets d'investissement y sont au point mort, avec une baisse des crédits de travaux, des projets qui traînent, tel le Cœur de Ville, lancé en 2018 et qui attendra très probablement 2023 pour être achevé ;
- Une gestion financière qui reste à courte vue, avec la découverte dans les documents budgétaires que la Ville rembourse aujourd'hui encore plusieurs emprunts à plus de 3, 4 et même 5% d'intérêts.

Tout cela est bien loin d'une gestion saine et raisonnable. Quelle raison justifie le fait d'emprunter quand les taux sont élevés, d'arrêter d'emprunter quand les taux sont bas et de ne pas dépenser les recettes alors que les besoins sont multiples ?

Quel est l'intérêt de faire un énième plan d'économie quand on a des excédents de fonctionnement tous les ans ?

Quelle est la motivation derrière la volonté d'avoir un budget investissement disproportionné dont on ne sait quoi faire ?

Sur ce point, citons la vente du Tir à l'Arc, pour 21,5M€, qui fera disparaître des espaces verts déjà bien rares, sans que la Commune ne sache quoi faire de cet argent. Nous nous sommes opposés à cette vente que la majorité ne parvient pas à justifier de manière convaincante. A peine savons-nous qu'il y aura 5 millions pour racheter un morceau du SILILAM à Lille mais le terrain n'est pas encore à vendre ! Le sera-t-il un jour ?

Nous contacter : <https://www.agir-avenir.org/> - <https://www.facebook.com/agiravenir59/> - contact@agir-avenir [dot] org

« Agir pour l'avenir »